

VELIGO LOCATION DISPONIBLE PARTOUT EN ILE DE FRANCE

Bonjour,

Le service Véligo Location est lancé depuis 1 mois !

Proposé par Île-de-France Mobilités dans le cadre du plan de développement de l'usage du vélo dans les trajets du quotidien, Véligo Location est un service de location longue durée de vélos à assistance électrique.

Depuis le 11 septembre 2019, 10 000 vélos électriques sont progressivement mis en location pour tous les Franciliens.

Pour s'abonner, les Franciliens peuvent s'inscrire sur le site Internet veligo-location.fr ^[1] pour louer un vélo pour une durée de six mois⁽²⁾ (renouvelable une fois pour 3 mois supplémentaires) à un tarif de 40 euros par mois⁽¹⁾, comprenant la réparation et l'entretien du vélo. L'abonnement mensuel peut être pris en charge à hauteur de 50 % par l'employeur, seul ou en complément de l'abonnement Navigo pour les voyageurs faisant des trajets intermodaux.

Afin de garantir le confort de tous, des offres complémentaires de service, comme la location d'accessoires ou d'assurances (vol et dommages), sont proposées aux clients. Des tarifs réduits sont également possibles.

L'offre Véligo Location est disponible partout en Île-de-France. Pour le récupérer, les Franciliens ont le choix entre venir le chercher dans l'un des 250 points de location que ce soit des bureaux de poste ou autres sites du groupe La Poste, des vélocistes, des parking Urbispark et des vélocistes partenaires. Il est également possible de le faire livrer directement sur le lieu de leur choix comme leur domicile ou leur lieu de travail. Pour connaître les points de retrait sur votre territoire, rendez-vous sur la page d'accueil de veligo-location.fr ^[1] sur la carte interactive (cocher « Location »).

Par ailleurs, vous pouvez soutenir Véligo Location auprès de vos habitants et contribuer à sa promotion en profitant d'un programme spécialement conçu pour vous. Plusieurs options se présentent à vous :

1. Accueillir un point de location sur votre territoire : pour en savoir plus sur les conditions pour devenir partenaire, rendez-vous sur [la page dédiée](#) ^[2]
2. Promouvoir le service auprès de vos concitoyens : un kit de communication est disponible [sur internet](#) ^[3]: affiches, flyers, bannières, articles, tout est prêt pour être intégré sur les différents canaux !
3. Faire essayer Véligo Location directement sur votre territoire : l'équipe d'animation Véligo Location se déplace régulièrement en Île-de-France pour faire essayer le vélo et présenter le service. Cette animation peut par exemple prendre la forme d'événements sur des zones d'activité, fêtes locales, marchés.

De plus, pour les entreprises de votre territoire, les équipes de Véligo Location peuvent se déplacer pour proposer une animation conçue pour les entreprises :

- Présentation du service
- Prise en main du vélo Véligo
- Sensibilisation à la sécurité à vélo

- Tests de vélos Véligo

Si vous avez des questions complémentaires, n'hésitez pas à solliciter les équipes de Véligo Location à l'adresse contact suivante : contact@veligo-location.fr [4]

Cordialement,

L'équipe de suivi du contrat Véligo Location



 [skm_c454e_c19101609270.pdf](#) [5]

URL source : <https://www.ville-chaumontel.fr/content/veligo-location-disponible-partout-en-ile-de-france>

Liens

[1] <http://www.veligo-location.fr/> [2] <https://www.veligo-location.fr/acces-partenaires/> [3] <https://www.veligo-location.fr/acces-collectivites/> [4] <mailto:contact@veligo-location.fr> [5] https://www.ville-chaumontel.fr/sites/chaumontel/files/media/document/skm_c454e_c19101609270.pdf